

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « AtlantaSanad SA », de la société « Cantor 68 SAS »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle que modifiée et complétée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « AtlantaSanad SA » ;
- **La cible :** « Cantor 68 SAS » ;

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Exploitation d'actifs immobiliers de bureaux.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 mars 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « AtlantaSanad SA », de la société « Cantor 68 SAS ».

« AtlantaSanad SA » est une société anonyme de droit marocain, régie par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances, au capital de 602.835.950 dirhams, dont le siège social est sis 181, Boulevard d'Anfa, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 16747, active dans le domaine des assurances.

« Cantor 68 SAS » est une société par actions simplifiée de droit marocain, au capital de 666.700 dirhams, dont le siège social est sis 46, Boulevard Zerktouni, bureau n° 15-16, 6^{ème} étage, Casablanca, Maroc, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 536205, ayant pour objet principal la participation et la souscription de toutes parts et actions dans des sociétés.

Fait à Rabat, le 05 mars 2026